

# Chroniques Dieuzois

à la source du pays du Saulnois

8

Bulletin municipal • n°83



Dieuze  
ville verte  
et engagée

Dieuze



## Le mot du maire

Jérôme LANG

CHERS DIEUZOISES  
ET DIEUZOIS



Après un hiver et un printemps pluvieux, le soleil est enfin de retour. L'entretien des berges de la Seille, du Spin, du Verbach ainsi que la réfection du barrage de l'Abattoir ont permis d'éviter des inondations le week-end de la Pentecôte.

Les services de la commune œuvrent au quotidien pour embellir et entretenir notre belle ville de Dieuze. Je compte sur le civisme de chacun et de chacune pour prendre soin de ces nombreux équipements. Nous préférons utiliser les Services techniques à la construction plutôt qu'à la réparation de nos espaces et équipements.

Ces biens communaux sont le fruit de nos impôts, de notre travail, alors respectons-les !

Forts de nos convictions, nous continuons à prendre soin de notre planète en achetant des produits issus de l'économie circulaire, en économisant l'eau pour l'arrosage et en plantant de nouveaux arbres en privilégiant les essences plus sobres.

Nous venons de passer quatre ans à régulariser des dossiers laissés par nos prédécesseurs, répondre de leurs actes auprès de la Chambre régionale des comptes, des tribunaux et autres organes de justice... Ce n'est malheureusement pas fini.

Comme vous allez le découvrir tout au long de ces pages, nos actions sont quotidiennes et nos projets multiples.

Merci à vous tous d'avoir été aussi nombreux lors du traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale placée sous le signe de l'olympisme. Nous encouragerons les athlètes qui représenteront au mieux notre pays et rapporteront un grand nombre de médailles.

Jérôme LANG  
Maire de Dieuze

## LES ESSARTS

**Depuis plusieurs années, ce magnifique écrin de verdure de la commune, devient l'un des endroits préférés de nos concitoyens. Lieu de balade, de bien-être, de repos, d'informations pédagogiques et d'animations tournées vers la nature, il ne cesse d'évoluer.**

*C'est pourquoi nous avons, il y a 2 ans, rénové le parcours de santé, les berges pour se promener et installé un espace jeu pour nos plus jeunes et leurs familles.*

*La certification "Arbre remarquable" d'un orme lisse centenaire et la création d'une boîte à livres à proximité complète cet espace champêtre dans le calme d'une nature parfaitement entretenue dans le respect de la biodiversité où de nombreux animaux vivent. Plusieurs panneaux ont été mis en place pour informer les visiteurs de façon pédagogique et nous compléterons l'espace jeu par une tyrolienne qui sera installée pour la fin d'année.*

*Nous tenons à garder ce cachet "nature" à l'étang des essarts qui permet de se ressourcer, lire, méditer au calme, de courir ou marcher afin de lutter contre la sédentarité et ses effets négatifs pour notre santé.*

*Les Essarts, sont tout un lieu de rencontre et de lien social, que nous devons protéger et maintenir en l'état pour y garantir ce cadre de vie souhaité par toutes et tous. Respectons-le !*

## MA COMMUNE NATURE

**Nous avons reçu le 21 mai en mairie, les recommandations de l'audit CERTIPAQ liées à l'obtention du label "Commune Nature".**

*Ces recommandations portent sur la récupération de l'eau de pluie, afin d'optimiser la gestion quantitative de l'eau et diminuer le fleurissement hors-sol. l'objectif est de réduire*





## Vie communale



*l'arrosage en protégeant les fleurs vivaces plus rustiques et moins gourmandes en eau.*

*La commune a inscrit dans son budget 2024 l'achat de réservoirs pour capter l'eau nécessaire depuis les bâtiments des services techniques, intégrer dans le fleurissement communal 2024 des plantes vivaces et diminuer les fleurs suspendues, sans pour autant les supprimer.*

### **Le terrain de foot de la commune bénéficie d'un nouvel équipement performant !**

*Installé mi-juin, un système d'arrosage moderne permet une distribution d'eau plus homogène et plus efficace sur l'ensemble de la pelouse.*

*Les équipes Espaces verts des services techniques portent ce projet pour que notre commune soit la plus nature possible.*

*C'est dans cette continuité que nous avons confié à l'**Atelier des talents** (l'ESAT-SMSEA de Morhange), l'entretien du cimetière communal, d'une partie des Essarts et du parc pédagogique des Salines. Ce choix a été motivé par la volonté de bénéficier des prestations de qualité, effectuées par des personnes en situation de handicap. Une manière de favoriser leur inclusion dans le milieu ordinaire de travail, en valorisant leur capacité à travailler manuellement.*

*Tolérance et respect doivent leur être accordés dans cette prestation de service, en étroite collaboration des services techniques de la ville.*

### **DEUXIÈME PIGEONNIER À DIEUZE**

**Au vu de la prolifération des pigeons dans notre ville et en complémentarité du premier pigeonnier installé derrière l'église Sainte-Madeleine, nous avons pris la décision de construire un deuxième pigeonnier aux Salines, dans un bâtiment des services techniques.**

*Opérationnel depuis mars 2024, ce pigeonnier va prendre sa place dans la régulation déjà effective menée sur 456 pigeons. Une prolifération de 859 nouveaux individus sur ce secteur, sur plusieurs années, a déjà été constatée. 92 œufs ont été stérilisés en mai 2024. Une vingtaine de pigeons bagués prennent l'habitude de venir fréquenter ces nouveaux pigeonniers en y attirant leurs congénères. C'est là que,*

*deux fois par mois, un intervenant de la société SOGEPI SERVIBOIS, gère sans aucune maltraitance animale l'évolution du nombre de ces volatiles.*

*Nous sommes toutes et tous conscients des dégâts et des nuisances provoqués par ces oiseaux, mais grâce à ces deux pigeonniers, nous devrions réguler leur nombre et gagner en efficacité.*

*Pour cela, il est nécessaire de ne pas donner à manger aux pigeons, d'être vigilant à ne pas leur laisser l'accès à l'intérieur des maisons, notamment des logements vacants.*

### **LE DÉFI-FAMILLE EN PARTENARIAT AVEC L'INVENTERRE DU PRÉ-VERT**

**Faisant suite à la réalisation du bilan carbone de la commune, une action pédagogique avait été envisagée, puis subventionnée en 2023, avec l'association l'Inventerre du Pré vert.**

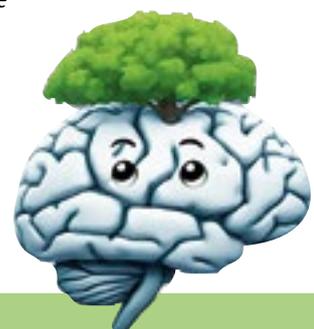
*L'objectif était de proposer à des personnes volontaires d'évaluer et calculer leur indice carbone par foyer, afin de mesurer l'impact des gaz à effet de serre sur leur mode de vie. Onze familles du Saulnois ont participé à cette action, parmi elles, quatre sont dieuзоises et ont commencé en novembre ce premier défi.*

*De décembre 2023 à mars 2024, des ateliers se sont succédé régulièrement (fresque du climat pour comprendre les enjeux, l'habitat sans carbone, l'autonomie dans son quotidien...) puis le 7 mai dernier, un bilan du défi et du recensement des actions à venir a clôturé cette première édition. Un bilan globalement positif ou la convivialité a été très appréciée pour aborder un sujet aussi compliqué.*

*La moyenne par foyer est de 7,4 tonnes de carbone, soit 25 % de moins que la moyenne française mais c'est encore beaucoup. Le futur objectif : atteindre les 2 tonnes pour limiter l'impact sur l'évolution climatique.*

*Cette belle initiative locale doit être reconduite en partenariat avec le département de la Moselle également.*

*Preuve en est que nous pouvons toutes et tous être acteur de la baisse des gaz à effets de serre, grâce à des rencontres instructives, conviviales, favorisant le lien social et les échanges entre habitants.*



Dieuze



## Vie municipale



### LUCIEN ROUZET

**Et si un Dieuzois avait sauvé la tour Eiffel...**

Lucien Rouzet, physicien et inventeur né à Dieuze en 1886, a joué un rôle crucial dans l'éclairage révolutionnaire de la tour Eiffel. Ses travaux sur les condensateurs ont permis l'installation d'un éclairage performant, contribuant ainsi au succès de ce monument emblématique qui, à la base, devait être éphémère ! Si nous ne pouvons affirmer que les condensateurs utilisés provenaient directement de ses inventions, ses recherches ont indéniablement fait progresser la technologie. Sans lui, la tour Eiffel aurait été détruite, juste avant la Première Guerre mondiale. Alors, la prochaine fois que vous l'admirez pensez à notre natif de Dieuze, Lucien Rouzet !

### BÉNÉVOLAT DATING

**Le 8 juin, la ville de Dieuze a organisé son tout premier "Bénévolat Dating", un événement original visant à mettre en relation des associations locales avec des citoyens désireux de s'engager bénévolement.**

Cette initiative inédite a rencontré un vif succès, rassemblant pas moins de 26 associations issues de divers domaines : culturel, patriotique, environnemental, solidaire, sportif, etc. Durant toute la journée, une atmosphère chaleureuse et conviviale a régné sur le site de la Délivrance où se tenait l'événement. Les visiteurs ont pu déambuler librement entre les stands des associations, discuter avec les bénévoles et se renseigner sur les différentes missions proposées. Au-delà de ce simple contact, le "Bénévolat Dating" a également été l'occasion, pour les structures participantes, de tisser des liens entre elles. Des discussions fructueuses ont permis de nouer des partenariats et d'envisager des collaborations futures. Cette initiative originale constitue une belle illustration de l'engagement citoyen et de la richesse associative de la commune. Nous avons également constaté une forte mobilisation sur les réseaux. Une reconduction a été plébiscitée par les associations.



### SAINT NICOLAS DE PASSAGE À DIEUZE

**Petite retrospective 2023**

Après une visite aux enfants de l'IME Émile Friant, ce sont les enfants du groupe scolaire Gustave Charpentier qui ont eu la surprise retrouver saint Nicolas et le père Fouettard à la sortie des spectacles auxquels ils assistaient à la Délivrance : « Loup N Co pour les petits de maternelle et cycle 2 le matin et « Super Gamma Super Beta : Opération Ratatouille » pour les grands de cycle 3 l'après-midi. Ces spectacles, animés par la compagnie des Fées du Logis, ont beaucoup plu aux enfants (et à leurs enseignants) qui ont ensuite pu faire quelques photos avec saint Nicolas. Bien qu'il soit déjà passé le matin déposer quelques friandises à l'école il a pu trouver un autre moment dans son emploi du temps très chargé pour un passage au Multi-accueil La Ribambelle !



### PÂQUES

**Le lapin de Pâques a fait halte au périscolaire, le lundi 26 mars pour le plus grand bonheur des enfants**

Après différents jeux, les enfants ont dû mettre leur talent de pisteur à l'épreuve pour dénicher les carottes cachées dans la cour de l'école. Le lapin de Pâques a laissé derrière lui une belle surprise inattendue qui a fait chavirer le cœur des petits mais aussi des grands : 3 kg de chocolat ont été distribués.



## MOSEL'LIRE : UN CONCOURS POUR LE PLAISIR DE LIRE ET DE CRÉER !

**Encore une fois cette année, le département de la Moselle a organisé le concours Mosel'lire, en partenariat avec la librairie jeunesse Le Préau et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale.**

Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, ce concours a pour objectif d'encourager la lecture et de développer l'analyse critique littéraire chez les jeunes.

Des élèves de l'école Gustave Charpentier ont participé avec enthousiasme au concours. En lien avec la médiathèque municipale Lucien Becker, ils ont pu profiter d'un moment conté par Cricri et s'inspirer d'une multitude d'ouvrages pour réaliser leurs créations. Leur travail minutieux et leur imagination débordante ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle à la salle des fêtes de Sarrebourg.

Félicitations à tous les élèves et enseignants qui ont participé à ce concours ! Grâce à leur implication, **Mosel'lire** a une nouvelle fois permis de faire vivre la lecture et la créativité auprès des jeunes générations.

### LE CONCOURS MOSEL'LIRE, C'EST :

- ▶ un moment de partage et de découverte autour de la lecture ;
- ▶ l'occasion de rencontrer des auteurs et illustrateurs de talent ;
- ▶ un encouragement à la créativité et à l'imagination ;
- ▶ une sensibilisation à l'importance de la lecture dans le développement des jeunes.



## J.O. EN MAI ▲

**48 enfants se sont transformés en athlètes olympiques, ce vendredi 17 mai après-midi.**

Saut en hauteur, parcours d'obstacles, atelier de visée, jeux de course et même combat de judos organisé par le judo-club, animé par Aimé. 6 ateliers attendaient nos petits champions qui ont pu se dépenser et s'amuser en toute convivialité. Pour recharger leur batterie, un goûter gourmand les attendaient. Bravo à tous les participants pour la sportivité et leur enthousiasme.

## REPAS DES AÎNÉS

**Après trois ans d'absence en raison des mesures sanitaires, le repas des aînés organisé par le Centre communal d'action sociale de Dieuze s'est tenu à la salle de la Délivrance, le 21 janvier.**

Ce moment festif a réuni 325 aînés dans la convivialité et la bonne humeur. Le musicien Pascal Weber a assuré l'animation et a permis aux participants d'occuper joyeusement la piste de danse. Une tombola surprise a fait gagner à une trentaine d'heureux des lots offerts par les associations et commerçants locaux. Le repas était l'occasion de mettre à l'honneur les doyens. Ils ont été gâtés par la municipalité.



## Vie municipale



### LA FÊTE DU SPORT ▲

**Elle est programmée le 7 septembre au gymnase municipal**

Les modalités du déroulement feront l'objet d'une prochaine réunion et seront communiquées en temps utiles. Réservez dès maintenant la date de ce rendez-vous important de rentrée.

### REPAS GASTRONOMIQUE :

**Le deuxième édition du repas gastronomique "au Sel" a eu lieu le samedi 13 avril à La Délivrance de Dieuze.**

Après le succès de la première en 2023, la commune avait revu la jauge à la hausse : 205 personnes ont pu profiter de ce repas contre 150 l'année dernière.

Le menu, élaboré par les professeurs et les élèves du lycée professionnel La Providence de Dieuze était un bel hommage à cet ingrédient si simple, mais si essentiel, qu'est le sel.

Les convives ont également pu profiter d'une visite gratuite du site des Salines Royales assurée par un guide bénévoles de L'association des salines Royales

Ce repas gastronomique a été un véritable succès, tant au niveau de la qualité des plats que de l'ambiance.

Un grand merci à tous les participants, aux élèves du lycée, à leurs encadrants et aux bénévoles de l'Association des Salines Royales.

À bientôt pour la prochaine édition !



### SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**Elle a eu lieu le mercredi 12 juin à 18h30.**

Les 75 nouveaux foyers arrivés dans notre commune depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023 ont été conviés à une soirée-rencontre avec l'équipe municipale. Cette prise de contact s'est faite lors d'une balade dans les rues de Dieuze et a été animée par les cinq adjoints qui ont répondu aux questions des nouveaux habitants. L'arrivée a eu lieu sur le site des Salines Royales et un moment de convivialité a clôturé cette rencontre.

### AVIS AUX JARDINIERS AMATEURS !

**La commune dispose encore de quelques parcelles libres.**

Si vous souhaitez cultiver ou créer un potager, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie au 03 87 86 94 22



### DIEUZE, VILLE VERTE ?

**Comme chaque année, la commune de Dieuze a organisé son concours de fleurissement.**

Avec l'arrivée du printemps, le soin apporté par les Dieuzaïses et Dieuzaïses à leur jardin, terrasse et balcon, régale les passants. Reconnue **Villes et villages fleuris** et **Commune nature**, la municipalité de Dieuze attache une attention particulière au cadre de vie de ses concitoyens. Afin de mettre en lumière l'implication des habitants à embellir avec goût et attention pour la biodiversité, leur maison, terrasse et/ou balcon, le concours des maisons fleuries est reconduit cette année. Organisé par le service Espace vert, il valorisera des habitations agréables pour les yeux et également, la mise en œuvre de pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement. À l'automne, une matinée festive de remise des prix sera organisée à la mairie.





### L'opération "Un enfant, un arbre" est reconduite en 2024

Pour les 20 enfants dieuZOis nés en 2023, le choix s'est porté cette année sur des érables champêtres, des liquidambers et des pyrus. Les arbustes seront plantés en automne, sur le chemin d'accès à la station d'épuration et les familles seront invitées à choisir leur arbre lors d'une rencontre que nous souhaitons aussi conviviale que les précédentes.

### ÇA BOUGE À DIEUZE ET DANS LE SAULNOIS !

**Pour tenter de résoudre les problèmes de mobilité présents sur nos territoires ruraux, plusieurs initiatives ont été récemment développées.**

► Tout d'abord, un service de Mobilité solidaire en partenariat entre Familles rurales et la Communauté de communes du Saulnois, met en relation des conducteurs bénévoles et des habitants du Saulnois qui ont besoin d'un déplacement. Pour pouvoir en bénéficier, il faut être retraité, bénéficiaire d'un minima social, demandeur d'emploi, être salarié d'une structure d'insertion ou être orienté par un travailleur social ou un professionnel de santé. Les ressources doivent être inférieures à 1 300 € par mois et par adulte et à 650 € par personne à charge.

**Contactez Familles rurales au 03 87 62 94 43 pour de plus amples informations.**

► La seconde initiative menée également par la Communauté de communes du Saulnois est le soutien au covoiturage en partenariat avec l'application **BLABLACAR DAILY**. Le conducteur bénévole est indemnisé entre 2 et 3 € par passager et par trajet. De plus, l'État lui verse une prime de 100 € (25 € au premier trajet et 75 € au dixième). Les 10 premiers trajets sont offerts pour les passagers, les suivants étant au prix de 1 €.

**Pour accéder à l'offre, flashez le QR Code ci-joint.**

► Et pour rappel, le MOBIBUS qui circule depuis 2019 pour un public âgé de plus de 60 ans, fragile ou en situation de handicap est réservé pour des transports au bénéfice de la santé.

**Pour plus d'informations,**

**n'hésitez pas à contacter la mairie**

**au 03 87 86 94 22.**



### BOUCHONS SOLIDAIRES ▲

**En cette année olympique, l'opération "bouchons solidaires", lancée par Hervé Spicker et relayé par la municipalité, avait pour ambition de récolter 2 024 kg de bouchons plastique.**

Une opération au profit de l'association 'bouchons bonheur' qui offre des fauteuils et autre matériel adapté au handicap. La pesée a relevé 1 000 kg pour un volume conséquent qui a été exposé lors de la foire d'été. Nous réfléchissons à une façon de poursuivre cette action dans la durée. Les lieux de collecte (mairie, médiathèque, salines royales) sont toujours actifs.

BlaBlaCar Daily



Dieuze

## Environnement



### COMPOSTEURS PARTAGÉS

À Dieuze, les habitants vont savoir quoi faire de leurs biodéchets de cuisine. En effet, *la Communauté de communes du Saulnois et la commune de Dieuze ont installé des sites de compostage partagés à plusieurs endroits.*

Un site de compostage est équipé de 3 bacs :

- ▶ Le premier qui sert de stockage pour le broyat appelé également matière sèche ;
- ▶ Le second équipé d'une grille anti-rongeurs servira aux différents apports des usagers ;
- ▶ Le troisième, après transfert du précédent, servira à finir la maturation du compost.

En échange, les usagers pourront recevoir du compost mûr, un troc gagnant, d'autant plus que ces sites deviendront des lieux de rencontres et de liens sociaux entre habitants.

Pour une telle installation, les collectivités doivent recruter des référents de site qui auront pour missions de transmettre les consignes et de veiller au respect du

compostage, de répondre aux questions des usagers, de faire état des difficultés rencontrées, mais aussi de s'engager à suivre une formation (environ 1h).



### INONDATIONS MAI 2024

**Après un hiver très pluvieux, le printemps et en particulier le mois de mai, ne nous a pas épargné non plus.**

Les pluies diluviennes du vendredi 17 mai ont fait gonfler le Spin et le Verbach comme s'est souvent le cas. D'habitude, la Seille est "contrôlée" par une rétention d'eau dans l'étang de Lindre, mais cette année les quantités tombées sur tout le bassin versant l'ont fait déborder.

Dans ce contexte, les vannes de l'Abattoir, rénovées en 2021, ont pleinement joué leur rôle en permettant un écoulement rapide et maximal des eaux. Merci aux services techniques qui les gèrent heure par heure en fonction du niveau de l'eau.



Trop plein de l'étang de Lindre-Basse.



Vannes de l'Abattoir à Dieuze levées au maximum !



Emplacement des défibrillateurs sur la commune



## Vie précieuse



### LE POINT SUR LES DÉFIBRILLATEURS

**Vous trouverez les emplacements des défibrillateurs présents en divers endroits de la commune. Ces appareils sont à votre disposition pour intervenir sur toute personne présentant un malaise cardiaque.**

### COMMENT RECONNAÎTRE CE MALAISE ET COMMENT UTILISER LE DÉFIBRILLATEUR

- **Vous êtes en présence d'une personne ayant fait un malaise** : vérifiez si cette personne est consciente (en lui parlant) et si elle respire (en approchant votre joue de sa bouche et/ou en plaçant votre main sur son thorax pour ressentir un mouvement).
- **Si elle ne respire plus** : demandez à quelqu'un à proximité de vous d'aller chercher l'appareil (il suffit d'ouvrir le coffret et de prendre l'appareil, attention, à l'ouverture du coffret il est possible qu'il y ai une alarme sonore, c'est pas grave, c'est pour la bonne cause, et ça pourra faire venir de l'aide) (vous pourrez aller chercher vous-même le défibrillateur uniquement si vous êtes seul et si le coffret est à proximité immédiate de vous).
- **Appelez immédiatement le SAMU (15)**, tout en commençant un massage cardiaque (appuyez au centre de la poitrine de façon régulière, vous serez guidé par le médecin au téléphone ; utilisez la fonction main libre du téléphone)
- **Dès l'arrivée du défibrillateur, ouvrez-le** ; sur la poitrine nue de la victime, placez les électrodes, aux emplacements dessinés sur celles-ci ,après les avoir décollées du support (une au niveau de l'épaule droite et l'autre sous le sein gauche, côté du torse)
- **Branchez le contacteur des électrodes à l'emplacement prévu** (si ce n'est pas déjà fait), allumez le défibrillateur (s'il ne s'est pas allumé automatiquement à l'ouverture) et laissez-vous guider par ce que dira l'appareil, et par les indications du médecin au téléphone. Si l'appareil doit envoyer un choc, tout se fera automatiquement.
- **Ne rien débrancher ni décoller avant l'arrivée des secours**, même si un signe d'activité reprend après un choc.
- **N'oubliez jamais que dans cette situation, les secondes sont précieuses**, agissez donc le plus vite possible, pour augmenter les chances de survie de la victime ;
- **Sachez que vous ne risquez absolument rien** en utilisant cet appareil, vous aurez peut-être juste la chance de sauver quelqu'un.

### MARS BLEU

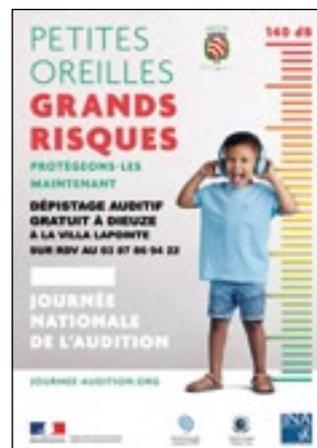
**Le mois de mars est le mois de sensibilisation au cancer colorectal et à son dépistage.**

Sous l'impulsion du CRCDC Grand Est (Centre régionale de coordination de dépistage des cancers), et en partenariat avec la MJC -CS de Dieuze, une équipe de marcheurs réunissant agents et élus municipaux a relevé le défi "Kiplin". Du 11 mars au 1<sup>er</sup> avril, tous leurs pas ont été comptabilisés. Le score fut plus qu'honorable avec une 2 450<sup>e</sup> place sur les 3 650 équipes inscrites au niveau national.

### JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION 2024

**Depuis 27 ans, le deuxième jeudi de mars est dédié à la Journée nationale de l'audition.**

Le CCAS organise, comme chaque année depuis 4 ans, des dépistages auditifs gratuits réalisés par une audioprothésiste diplômée d'état. Lors de cette journée, de nombreux Dieuzois ont pu profiter des conseils avisés de cette professionnelle.

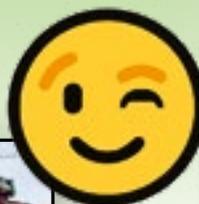


### LES BALADES SANTÉ

En partenariat avec la Mutualité française et la MJC-CS de Dieuze, deux balades se sont déroulées les jeudis 13 et 27 juin. Elles associaient activité physique et culturelle. Les animatrices intervenaient sur les effets bénéfiques du sport sur la santé tout en commentant le patrimoine culturel et historique de la commune.



## Vie économique



### UNE AIDE FISCALE DANS VOTRE COMMUNE Le dispositif Denormandie

**Une aide fiscale dans votre commune**

**POUR QUI ?**

Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :

- 1** achètent dans les communes éligibles au dispositif  
L'aide fiscale porte sur l'acquisition et les travaux d'amélioration d'un bien avec pour objectif de renforcer l'attractivité des villes moyennes
- 2** souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

**LES AVANTAGES** Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour une location de	6 ans	9 ans	12 ans
	- 12 %	- 18 %	- 21 %

**Exemple :** pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3500 euros de déduction par an.  
Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

### INVESTISSEZ DANS L'IMMOBILIER ANCIEN

***Si vous souhaitez acheter et rénover un immeuble ancien pour le mettre à la location et défiscaliser 12, 18 ou 21 % de la totalité de votre opération (achat et minimum de 25 % de travaux), c'est possible à Dieuze grâce au dispositif "Denormandie"***

*Dans le cadre du programme **Petite ville de demain** et du périmètre ORT qui en découle la commune de Dieuze est éligible. (Convention-cadre **Petites villes de demain** valant ORT signée le 16 juin 2023).*



## 3 CONDITIONS

1



Les travaux doivent représenter **25 %** du coût total de l'opération.  
Soit, pour l'achat d'un logement de **150 000** euros, plus **50 000** euros de travaux.

### Les travaux éligibles



Tous travaux qui concernent la création de surfaces habitables nouvelles (et annexes)



La modernisation, l'assainissement ou l'aménagement de surfaces habitables (ou annexes)



Les travaux pour réaliser des économies d'énergie

2



Le plafond des dépenses pris en charge est de **300 000 euros**.  
Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros, non sur 600 000.

3

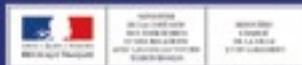


Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables

Renseignez-vous sur le site du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Retrouvez aussi la liste des villes éligibles\* et les plafonds de loyers et de ressources !

[cohesion-territoires.gouv.fr](http://cohesion-territoires.gouv.fr)



Suivez-nous sur



DICOH-CAR/REGAL/101213-1 - décembre 2019 - Crédits photos : Adobe Stock

## QU'EST-CE QU'UNE OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) ?

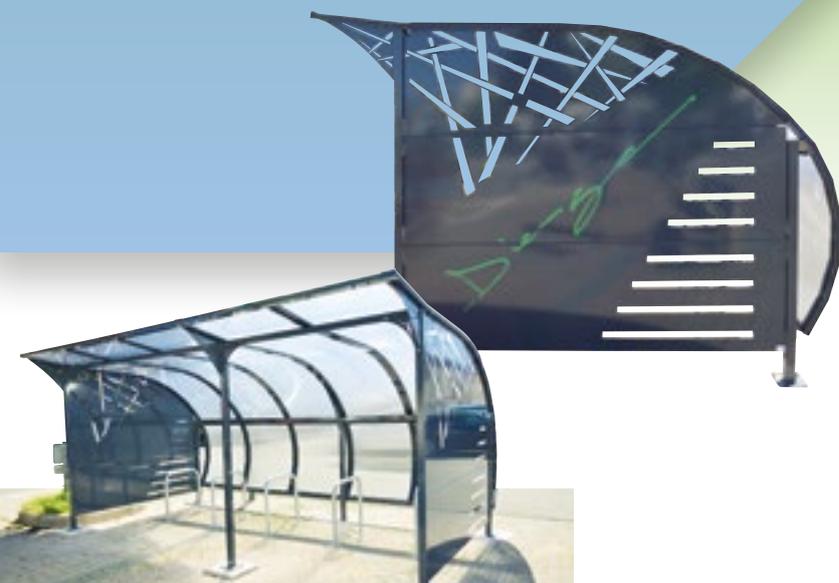
L'ORT est un nouvel outil, initié par l'État, à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines immobilier, urbain, économique et social, et ainsi redynamiser les centres anciens.

Les futurs propriétaires bailleurs peuvent désormais bénéficier d'une défiscalisation lorsqu'ils rénovent un logement dans un quartier ancien dégradé. C'est également un moyen pour les collectivités locales d'associer les investisseurs privés à l'amélioration de l'habitat insalubre.

**Le dispositif Denormandie** s'adresse aux propriétaires bailleurs qui achètent un bien à rénover dans l'un des territoires éligibles au dispositif ou qui souhaitent mettre un logement vide en location longue durée, pendant 6, 9 ou 12 ans.

Cette réduction d'impôt sur le revenu s'applique aussi bien aux contribuables fiscalement domiciliés en France au moment de l'investissement, et qui font rénover leur bien, qu'à ceux qui achètent à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

## Travaux



### Clôture de sécurisation du site ex-rétia

À la suite de l'implantation de la nouvelle société RRF (Resource Recovery France), une clôture à barreaudage vertical, répondant aux contraintes des Bâtiments de France a dû être posée afin de sécuriser le site. Ainsi, 150 m de clôture ont été posés par une entreprise spécialisée pour la somme de 16 500 € TTC.

### TRAVAUX RÉALISÉS

#### Abri 2 roues

La volonté de faire un abri vélo était bien réelle au sein de l'équipe municipale. Après un temps de réflexion, voilà chose faite. Pour l'heure actuelle, l'endroit le plus propice a été choisi, et l'abri a été posé aux abords de la fontaine, conjointement par l'entreprise concernée et les services techniques. Il peut accueillir 10 deux-roues, vélos ou scooters, garantissant ainsi protection contre les intempéries et le vol. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ce mobilier urbain soit respecté. Il est à noter qu'il pourra être déplacé, en fonction du projet d'aménagement de la place qui est actuellement en réflexion

#### Réfection d'un chemin piétonnier

De nombreuses personnes empruntent le sentier piétonnier qui relie le lotissement Bellevue et la route de Lindre-Haute, lors d'une balade dans ce quartier résidentiel. Il avait grand besoin d'être remis en état. Ce sont les services techniques de la ville de Dieuze qui ont réalisé l'ensemble des travaux. Le choix du matériau a été fait en fonction de son prix modéré mais aussi et surtout pour respecter les recommandations actuelles en matière d'environnement. Il est également adapté aux personnes à mobilité réduite.



#### Autres travaux réalisés par les services techniques

► Nos agents ont procédé à la réfection des quelques 100 bancs répartis sur l'ensemble de la commune. Ils ont été déposés, poncés, repeints et reposés pour le confort des Dieuaises et Dieuais.

1 À la suite à la modification de l'accès des ambulances à l'hôpital, il a fallu aménager différemment la signalisation routière et les abords. Le stationnement des véhicules est maintenant interdit sur le trottoir, les piétons sont ainsi protégés par des barrières.

► De façon générale, les Services techniques interviennent quotidiennement, souvent dans l'ombre, dans les nombreux bâtiments dont la commune a l'entretien à sa charge. Ainsi la MJC, le groupe scolaire, les espaces associatifs, le funérarium, la MSP... bénéficient de leurs services. Les principaux corps de métier du bâtiment (plomberie, électricité, menuiserie, peinture) sont représentés, réduisant ainsi le recours à des entreprises extérieures.





### Quelques travaux futurs

- ▶ Création de plusieurs logements dans l'ancienne gendarmerie afin d'accueillir la future brigade mobile basée à Dieuze.
- ▶ L'ensemble du site du gymnase municipal va subir un lifting complet : pose d'isolation pour réduire les coûts énergétiques / Rénovation du système de chauffage pour les mêmes raisons / Création de tribunes, face à celle existantes et d'espaces de rangement pour le matériel / Réalisation d'un club-house pour favoriser l'accueil au sein du basket-club.
- ▶ Divers travaux au funérarium et création d'un parking supplémentaire de proximité.
- ▶ Mise en conformité de l'accessibilité vestiaires/douches/bassins pour les usagers de la piscine qui sera réalisée pendant la fermeture de la piscine en fin d'été.
- ▶ Mise aux normes de l'accessibilité à l'église Sainte-Marie-Madeleine avec modification des rampes et des marches. Remplacement de pote des issues de secours.
- ▶ Réalisation de cellules commerciales dans l'ancien magasin BM Diffusion.
- ▶ Création d'un terrain de foot à 5, revêtement synthétique (35 x 20 m) implanté, dans le prolongement du stade municipal Mermoz. Ce terrain viendra en complément des équipements existants et permettra de multiplier les possibilités d'entraînement. Ce terrain sera accessible aux Dieuzois, désireux de faire un peu de sport, et respectueux des lieux communs.
- ▶ Réhabilitation du lieu dit "la Caserne" situé à l'arrière du bâtiment de la Délivrance.
- ▶ Aménagement d'une aire de service pour les camping-cars, route de Val de Bride. Les travaux commenceront cet été et devraient durer quelques mois. La prochaine saison touristique devrait la voir efficace.

### EXTENSION CÔTEAUX DU LINDRE :

**Lors du dernier conseil municipal, le maire a annoncé la volonté d'entreprendre le projet d'extension du lotissement des Côteaux du Lindre.**

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec la mairie pour en savoir plus ou réserver une parcelle.

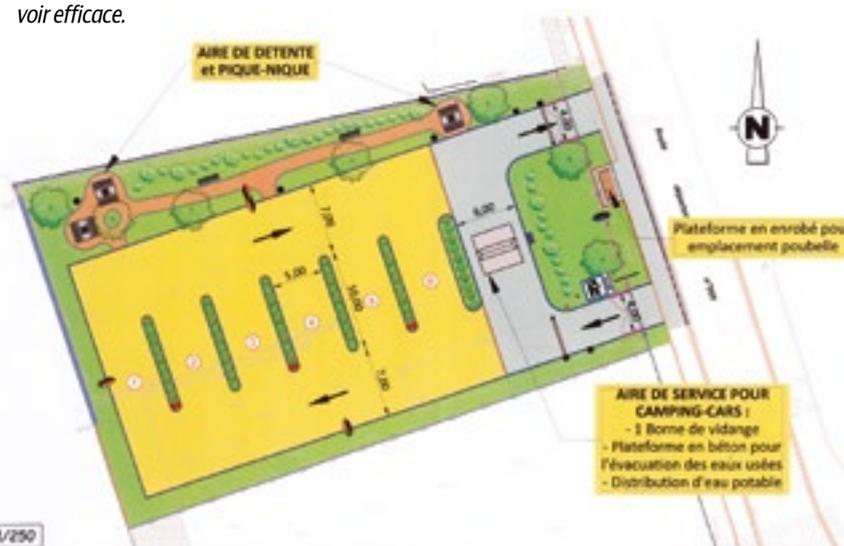
### RÉNOVATIONS MOSELIS

**Mosisis investit plus de 1,5 millions d'euros hors taxes dans la rénovation des bâtiments "Bagatelles"**

L'avancement des travaux est le suivant :

- ▶ Désamiantage : 100 %
- ▶ Façades : 75 %
- ▶ Révision toiture : 80 %
- ▶ ITE : 100 %
- ▶ Remplacement des menuiseries extérieures : 100 %
- ▶ Ventilation : 98 %
- ▶ Chauffage (tête thermo) : 0 %
- ▶ Interphonie : 40 %
- ▶ Ensemble d'entrée : 0 %
- ▶ Désenfumage : 0 %
- ▶ Alimentation des VR : 100 %
- ▶ Remplacement des menuiseries + VR électriques
- ▶ VMC
- ▶ Têtes thermostatiques
- ▶ Interphonie

Les travaux seront entièrement terminés pour la fin de l'année 2024



Echelle : 1/250

Dieuze

## Commerces

### NOUVELLES ACTIVITÉS À DIEUZE

#### 1 OPTIC 2000 DIEUZE

À la suite d'une demande importante de sa patientèle, l'enseigne met en place le service de téléconsultation ophtalmologique Nidek-Médadom.

La réfraction subjective est réalisée par un orthoptiste en visio, puis un médecin ophtalmologiste prend le relais, établit le diagnostic et transmet les documents médicaux.

Médadom, leader de la téléconsultation, est le premier offreur de soins en téléconsultation à obtenir l'agrément du ministère de la Santé et de la CPAM. Nidek est un leader reconnu pour la fiabilité et la technologie de pointe de son matériel ophtalmologique.

• Vous pouvez contacter Optic 2000 Dieuze au **03 87 86 03 30** pour prendre un rendez-vous, **place du Marché**.

#### 2 AU BONHEUR DU SAUL'

**Boutique d'artisans-créateurs**

Le plein d'idées pour des cadeaux artisanaux, locaux et fait-mains par 25 artisans-créateurs.

• Ouvert du **mardi au vendredi** de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

**Le samedi** de 9h30 à 18h sans interruption.

• 11, rue Gustave Charpentier à Dieuze.

#### 3 LA FÉE PENSÉE PIERCING

• Décoration ésotérique • Consultation de voyance

• Pierre naturelle • Salon de piercing

• Ouvert le **lundi** : 9h / 15h30 - le **mardi, jeudi et vendredi** : 9h / 18h et un **samedi sur deux** en continu.

• Tél. : **07 89 25 62 10** • E-mail : [la.fee.pensee@gmail.com](mailto:la.fee.pensee@gmail.com)

• 32, rue Clemenceau - 57260 Dieuze.

#### 4 BENOÎT JOSSELIN

**Géomètre-Expert**

• Tél. : 03 87 41 87 65

• E-mail : [josselin.benoit@geometre-expert.fr](mailto:josselin.benoit@geometre-expert.fr)

• 3T, rue André Nimsgerns, deuxième étage - 57260 Dieuze.

Réception du public de préférence sur rendez-vous.



CMJ



### SÉMINAIRE SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

**Ce séminaire, qui a eu lieu le 7 février au périscolaire de Château-Salins, avait pour but de permettre la rencontre entre les jeunes conseillers de divers horizons et d'échanger autour d'ateliers sur l'engagement citoyen.**

Un moment convivial a été partagé autour d'un repas à la mode "auberge espagnole". Chaque participant a eu l'occasion d'apporter une spécialité culinaire de sa commune, permettant ainsi de découvrir la richesse et la diversité des terroirs représentés (comme par exemple, la célèbre tarte aux amandes de Dieuze)

Les jeunes conseillers ont présenté à tour de rôle les actions mises en place dans leurs communes en matière d'engagement citoyen. Cette présentation a été suivie d'une réflexion commune sur les défis et les opportunités liés à la participation des jeunes à la vie locale.

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

**Pour commémorer la victoire du 8 mai 1945**, Adèle Lux, conseillère municipale junior, a fait la lecture du texte transmis par l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (l'UFAC) en présence du maire, d'anciens combattants, des familles, militaires, sapeurs-pompiers et élus.



## Mot de l'opposition

### GÉNÉRATIONS-DIEUZE, POUR RÉINVENTER NOTRE VILLE !

*L'association GénérationS-Dieuze a tenu son assemblée générale après une première année d'existence. Accompagnant les élus en place siégeant pour votre intérêt, elle est un outil de rassemblement et d'échanges, dans une dynamique de démocratie.*

*Comme l'écrivait, Albert Camus : « la démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité ».*

*Régulièrement, ses membres, sympathisants ou adhérents, se rassemblent, non pour critiquer l'action municipale mais pour imaginer Dieuze, votre ville avec son patrimoine et son histoire, ses associations, ses commerçants et industries, débattre sur les projets proposés par la majorité municipale, qui pour un grand nombre, ne sont qu'un dépoussiérage des actions voulues par l'ancienne majorité.*

*Si vous voulez partager notre analyse, voire même, vous engager avec nous dans un débat qui défiera les objectifs d'une politique locale construite avec vous, n'hésitez pas à nous contacter par mail à [generationsdieuze@gmail.com](mailto:generationsdieuze@gmail.com) (réponse assurée).*

*Nous attendons toujours que les projets, tout comme vous, sortent de terre, que les premiers coups de pelles soient donnés.*

*Les vacances approchant, nous aimerions vous dire de profiter sans modération des étangs et rivières qui nous entourent, source inépuisable de douceur de vivre et chance de proximité. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, d'agréables vacances d'été.*



*Le comité de rédaction de l'Association GénérationS-DIEUZE et nos conseillers municipaux, Claudine BAU, Christophe ESSELIN, Bernard FRANCOIS, Sandrine PIERRON.*

Dieuze

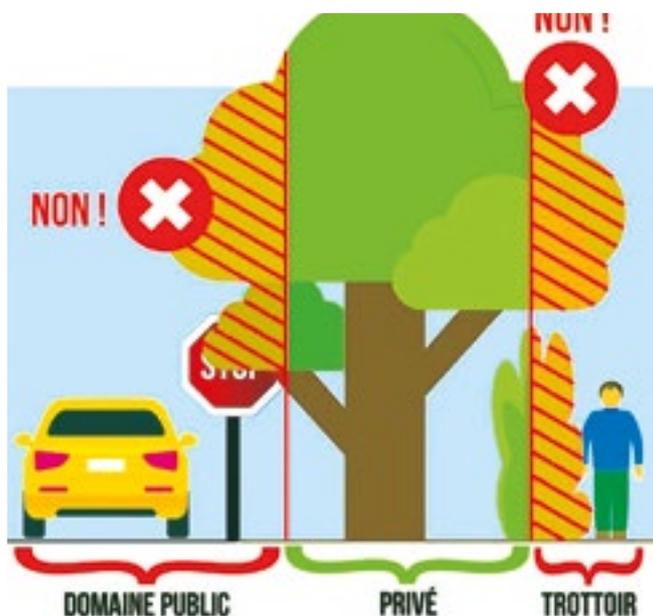
# Vie pratique

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS !

- ▶ Les horaires relatifs aux bruits de voisinage ont été modifiés comme suit : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 ; samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 ; dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- ▶ Il appartient aux riverains de désherber les trottoirs le long de leurs habitations, d'entretenir leurs haies et plantations, de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété, dès lors qu'ils portent atteinte à la sûreté et à la commodité de passage.
- ▶ Nous vous rappelons que l'article R.116-2 du Code de la voirie routière réprime d'une contravention de la 5<sup>e</sup> classe toute personne qui, en l'absence d'autorisation, aura établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

## PETITE INFORMATION UTILE !

**Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public** et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. **En bordure des voies publiques**, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



## CONSIGNES EN PISCINE

**Rappel des consignes communes à l'ensemble des piscines.**

Ne pas laisser un enfant sans surveillance. Ne pas courir à proximité du bassin. Rester prudent face à l'hydrocution. Utiliser les systèmes de sécurité existants.



## RECENSEMENT MILITAIRE

### Journée défense et citoyenne.

Les jeunes gens (garçons et filles), domiciliés à Dieuze et atteignant l'âge de 16 ans, doivent se présenter en mairie au service de l'état-civil, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille de leurs parents, entre la date de leur anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant, en vue de leur recensement militaire.

## À vos agendas !

### 1 FÊTE DU SPORT

- ▶ le 7 septembre 2024 au gymnase municipal

### 2 JOURNÉES DU PATRIMOINE

- ▶ les 7 et 8 septembre 2024

### 3 RÉUNION (UNIQUE) DE QUARTIER

- ▶ le 17 septembre 2024 à 19h. En mairie, salle des commissions

### 4 FOIRE D'AUTOMNE

- ▶ le 20 septembre 2024 au centre-ville

## DES AGENTS COMMUNAUX À VOTRE SERVICE ET À CELUI DU BIEN COMMUN

Vous avez découvert dans ce nouveau numéro nos dernières réalisations et animations. Tout cela serait difficile sans l'ensemble des services de la ville.

Les Services techniques œuvrent au quotidien pour rendre notre ville propre et accueillante. Malheureusement, force est de constater qu'ils passent de plus en plus de temps à nettoyer et à ramasser les ordures, déchets et autres déjections animales. Le bien vivre ne va pas sans le vivre ensemble ; il est donc primordial que chacun soit respectueux des règles de savoir vivre ! Pensez-y lorsque que vous jetez un mégot, un papier dans la rue.

Publier des commentaires incriminant les Services techniques sur les réseaux sociaux est trop facile et surtout irrespectueux de leur travail effectué au quotidien!

Jérôme LANG, maire de Dieuze

**LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE BELLES VACANCES D'ÉTÉ !**



commune d'onneur

les rubans du Patrimoine

Dieuze